

Bilan du Programme d'études intégrées (PEI)

POUR L'ANNÉE 2023-2024



Les 7 Sciences Po du réseau

- Aix-en-Provence • Lille • Lyon • Rennes • Saint-Germain-en-Laye • Strasbourg • Toulouse •

Sommaire

P. 03

INTRODUCTION

La démocratisation éducative, priorité du Réseau ScPo



P.04 > P.09

PARTIE 1

Fonctionnement du programme d'études intégrées

- 1.A** Convention avec le MENJ et objectifs du PEI _____ P. 05
- 1.B** Actions menées dans le cadre du PEI _____ P. 06
- 1.C** Coordination du PEI au sein du Réseau ScPo _____ P. 09



P.17 > P.22

PARTIE 3

Axes de développement et perspectives 2024-2026

- 3.A** Lancement d'une nouvelle plateforme numérique _____ P. 18
- 3.B** Travail renforcé avec les lycées professionnels _____ P. 19
- 3.C** Consolidation des partenariats institutionnels _____ P. 20
- 3.D** Valorisation du PEI et de la convention _____ P. 21
- 3.E** Développement de l'évaluation _____ P. 22



P.10 > P.16

PARTIE 2

Bilan quantitatif du programme d'études intégrées

- 2.A** Élèves suivis dans le cadre du PEI _____ P. 11
- 2.B** Panorama des collèges et lycées partenaires _____ P. 13
- 2.C** Taux de succès aux examens et concours _____ P. 15
- 2.D** Focus sur les tuteurs PEI _____ P. 16



CONTACTS

P.23

Les responsables du programme d'études intégrées en 2024-2025



PRESSE

P.24

Retrouvez notre revue de presse

Cliquez sur le symbole  pour accéder aux liens et retrouvez en page 22 les URL complètes.

INTRODUCTION

La démocratisation éducative, priorité du Réseau ScPo

Les sept Instituts d'études politiques qui constituent le Réseau ScPo (Sciences Po Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg, Toulouse) ont fait de la démocratisation éducative une priorité depuis 2006. Le Programme d'études intégrées (PEI) déployé par les établissements du Réseau traduit ce volontarisme en mettant en œuvre des actions auprès des élèves de plus de 450 EPLE (collèges et lycées) à travers toute la France en 2023-2024.

Le PEI partage pleinement la philosophie des Cordées de la réussite par la **volonté d'élargir l'accès aux études supérieures, à travers un accompagnement des élèves dès la fin du collège**. La volonté de travailler avec des établissements situés en éducation prioritaire ou quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), en zone rurale ou isolée, dans les Outre-Mer et avec les lycées professionnels constituent des axes forts de notre action.

L'échelle nationale du PEI, reposant sur le **maillage territorial dense des 7 Sciences Po du réseau**, en assure la singularité, reconnue par la convention pluriannuelle signée avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ). Elle permet la constitution de ressources communes de qualité (en particulier numériques et pédagogiques) et un accompagnement au concours commun du Réseau ScPo des lycéennes et lycéens qui le souhaitent.

Pour les EPLE, la participation au PEI assure ainsi l'intégration dans une communauté plus large et une reconnaissance du travail des équipes pédagogiques.

C'est afin de valoriser cette action que s'est tenu à Paris, en février dernier, un événement consacré à la démocratisation dans l'accès à l'enseignement supérieur, en lien avec Sciences Po Paris, Bordeaux et Grenoble. Organisé en présence de Nicole Belloubet, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, il a été l'occasion de **tirer un bilan des actions menées depuis plus de quinze ans - avec près de 70 000 élèves suivis** - et de tracer les priorités des années à venir.

C'est ce bilan et ces projections que la présente synthèse réalisée par les équipes du Réseau ScPo vous invite à découvrir.



Rostane Mehdi
Directeur de Sciences Po
Aix-en-Provence



Étienne Peyrat
Directeur de Sciences Po
Lille



Hélène Surrel
Directrice de Sciences Po
Lyon



Pablo Diaz
Directeur de Sciences Po
Rennes



Céline Braconnier
Directrice de Sciences Po
Saint-Germain-en-Laye



Jean-Philippe Heurtin
Directeur de Sciences Po
Strasbourg



Éric Darras
Directeur de Sciences Po
Toulouse



PARTIE 1

Fonctionnement

du Programme d'Études Intégrées

04

BILAN PEI • 2023-2024

Fondé à l'initiative des membres du Réseau ScPo, le PEI a acquis progressivement une envergure nationale qui en fait aujourd'hui **la plus importante Cordée de la réussite avec une couverture de la quasi-totalité du territoire national, en métropole et dans les Outre-Mer.**

Le conventionnement passé avec le MENJ assure la construction d'objectifs partagés, en complément des objectifs déclinés à l'échelle de chaque région.

1.A

Convention avec le MENJ et objectifs du PEI



CONVENTION PLURIANNUELLE

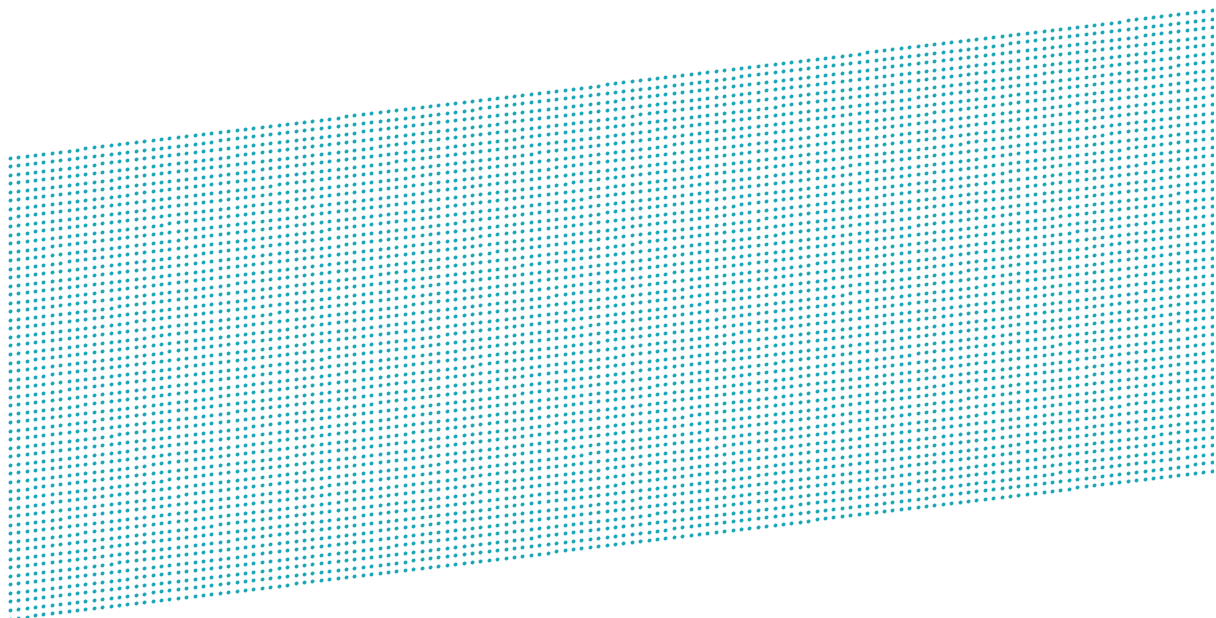
La convention pluriannuelle signée le 29 février 2024 entre les établissements du Réseau ScPo et le MENJ **définit les publics à intégrer de manière prioritaire** dans le cadre du PEI : **élèves des établissements situés en éducation prioritaire ou dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, habitants de zones rurales ou isolées ou des territoires ultra-marins.**

La convention rappelle l'investissement du PEI dans **l'accompagnement à la poursuite d'études et à l'orientation, la diversification du recrutement des filières sélectives et la préparation à la réussite dans l'enseignement supérieur** (continuum Bac-3/+3), **ainsi qu'au concours commun du Réseau ScPo.** Les modalités d'action et les dimensions pédagogiques sont précisées dans la convention et son annexe pédagogique.



ANNEXE FINANCIÈRE

L'annexe financière annuelle définit pour sa part les **modalités de soutien du MENJ** à cette action à pilotage national, par le biais, pour 2023-2024, **d'une subvention pour charges de service public de 100 000 €, d'heures attribuées aux enseignants référents dans les EPLE partenaires et d'une décharge de service** accordée à une enseignante du second degré, affectée à Sciences Po Lille pour la coordination nationale du PEI.



Actions menées dans le cadre du PEI

La force du Programme d'études intégrées repose sur le primat accordé à un travail régulier effectué, tout au long de l'année, par les élèves qui y participent. Elle repose sur l'élaboration d'actions communes, mises en œuvre par chaque Sciences Po du réseau selon les spécificités de son environnement régional.

Ces actions comprennent :



La préparation des élèves de Première et Terminale au concours commun d'entrée en première année dans les établissements du Réseau ScPo et, plus généralement, aux compétences nécessaires à la réussite dans l'enseignement supérieur. Cela inclut :



L'accès à une **plateforme d'e-learning**, mettant à disposition des contenus de préparation



Un **stage intensif** de plusieurs jours proposé au sein de chaque Sciences Po du réseau



L'organisation d'un **concours blanc**, afin de permettre aux élèves de se préparer en **conditions réelles**

 [Accéder à la plateforme^{\(1\)}](#)

Témoignages de lycéennes

Simplement merci pour le PEI qui, plus encore que m'apporter des conseils méthodologiques, m'a donné l'ambition et la confiance nécessaires pour envisager des voies auxquelles je ne pensais pas accéder et où je poursuis mes études aujourd'hui !

Nina

Le programme PEI était utile et au-delà de ça, nourrissant aussi humainement. On a pu expérimenter le principe des cours en amphî. La sélection Parcoursup a cela de cruel qu'on ressent bien n'être que des numéros de dossier. Avec le programme, j'ai senti du soutien. C'est précieux je crois : sentir que des experts croient en vous et veulent que vous réussissiez. Merci pour ça. Pour ce que vous nous avez donné : du temps, de l'expertise et de la confiance.

Léonie

Je suis infiniment reconnaissante d'avoir pu rencontrer l'équipe PEI ! Vous avez été d'une aide inestimable et j'ai eu la chance de saisir de très belles opportunités et d'apprendre tellement de choses non seulement pour le concours mais aussi pour moi. Je tiens à vous remercier de votre engagement envers nous car il est réellement utile et sincère. Merci beaucoup.

Solène





Le PEI Collège, destiné aux élèves de 4^e et de 3^e, répond à un objectif commun défini par le Réseau ScPo. Il s'agit pour les élèves d'une **mise au travail annuelle autour d'un sujet d'actualité, qui donne lieu à une recherche puis à une restitution orale** en fin d'année scolaire. Plusieurs thématiques ont été proposées au cours de l'année 2023-2024, en particulier autour des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, de l'intelligence artificielle, des droits de l'enfant et de l'Union européenne.

 [Voir l'exemple de Sciences Po Strasbourg^{\(2\)}](#)



L'accès aux conférences grand public organisées dans les Sciences Po du réseau.



Les journées d'immersion dans les Sciences Po du réseau pour les élèves de la 4^e à la 1^{re} (5 à 6 jours sur l'année scolaire), qui permettent de découvrir l'enseignement supérieur à travers des rencontres avec des étudiants, la participation à des ateliers de prise de parole en public et argumentation et la participation à des forums de l'orientation.

 [Lire le témoignage d'Inès^{\(3\)}](#)



L'organisation, selon des modalités propres à chaque Sciences Po du réseau, **d'actions en faveur de l'ouverture culturelle** : découverte de lieux emblématiques de la vie politique et citoyenne, visites de musées, rencontres avec des personnalités inspirantes.



*Les délégués lycéens et étudiants du MUN à la Région Grand Est.
9 février 2024*



L'événement DISPOSITIONS 26 janvier et 2 février 2024

Pendant deux jours, plus de 300 lycéens de la Région Occitanie se sont retrouvés au **théâtre Garonne à Toulouse et au théâtre la Vignette à Montpellier** pour réaliser un exercice difficile pour les jeunes : **une présentation de soi en 180 secondes.**

Les étudiants et les professionnels participant aux tables rondes leur prodigent de précieux conseils ce qui leur permet de progresser et de prendre confiance en eux.

PEI Première, objectif ouverture à Sciences Po Strasbourg

En classe de Première, le PEI a essentiellement une dimension d'ouverture intellectuelle, culturelle et professionnelle. À Sciences Po Strasbourg, cette ouverture est faite en direction de deux secteurs particulièrement attractifs et dynamiques dans cette capitale de l'Europe : la diplomatie et les médias. Le **projet Diplomatie** repose sur l'organisation, avec la participation de l'association étudiante Stras'Diplomacy, d'une **simulation de négociation à l'ONU, en anglais, le Model United Nations (MUN)**. Le **projet Médias** consiste dans une **découverte du journalisme, grâce aux rencontres avec des professionnels et à la visite d'institutions** situées dans la région en télévision (ARTE, France3 Alsace), presse écrite (Dernières nouvelles d'Alsace) et radio (France Bleu, RTL).



Le PEI Guadeloupe fête ses seize ans

En septembre 2008, un partenariat soutenu par les collectivités territoriales, s'est noué entre l'académie de Guadeloupe et Sciences Po Lille. Sur ce territoire, la philosophie du PEI a pris une coloration légèrement différente afin de **tenir compte d'un enjeu majeur, l'éloignement géographique qui accentue le phénomène d'auto-censure.**

Ainsi, grâce à l'engagement d'une équipe du lycée général et technologique de Baimbridge et la **mise en place d'un tutorat étudiant en distanciel**, un essaimage a été possible sur ce territoire. De ce fait, durant l'année scolaire 2023-2024, 77 lycéens issus de 7 EPLE et 48 collégiens issus de 5 EPLE furent accompagnés.



Témoignage de professeures référentes



Au lycée Jean Rostand de Chantilly, nous sommes deux enseignantes à nous être lancées dans l'aventure PEI depuis septembre 2017. Cette expérience nous a permis de travailler autrement avec les élèves, de créer un nouveau lien avec eux et d'éveiller leur ambition. Ce n'est pas juste les aider à préparer un concours, c'est mieux les armer pour les études supérieures, les aider à choisir leur orientation ("que faire si je n'ai pas le concours?"), leur apprendre à persévérer et à ne pas baisser les bras face aux difficultés. Nous cherchons aussi à éveiller leur curiosité, en organisant, par exemple, des sorties culturelles. Nous avons ainsi eu la chance de participer à la panthéonisation de Joséphine Baker, un souvenir inoubliable. (...)

En conclusion, être professeur référent demande beaucoup de temps et d'investissement, mais c'est aussi un enrichissement pour nous et une source de satisfaction de voir des jeunes s'éveiller au monde et choisir de belles études grâce au PEI. Certains excellents élèves n'auraient sans doute pas eu le même parcours sans le PEI (boursiers aux revenus très modestes, parents isolés, etc.) et leur réussite nous fait très plaisir.






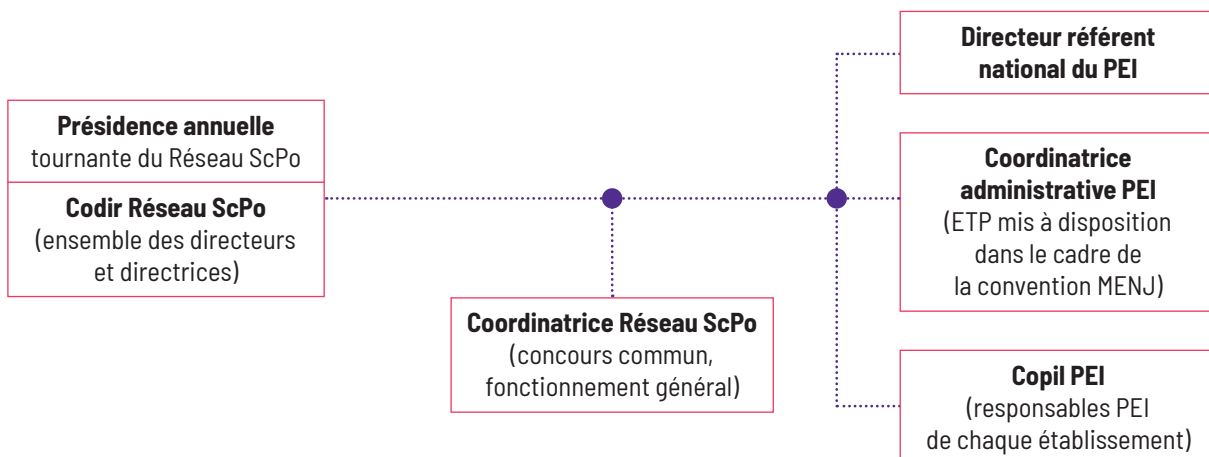
Marie Leonard et Anne Bellaïche

Coordination du PEI au sein du Réseau ScPo

La coordination des actions du PEI s'effectue dans le cadre du fonctionnement du Réseau ScPo. La présidence annuelle tournante du Réseau assure la supervision de l'ensemble des actions communes du Réseau ScPo, en particulier le concours commun, la présence sur les salons étudiants, l'école d'été et les actions de communication mutualisées. La présidence 2023-2024, exercée par Sciences Po Rennes, a mis à jour les modalités de coordination nationale du PEI, effectives à compter de la rentrée 2024.

Cette coordination nationale repose :

- 
Sur la présidence annuelle (Sciences Po Strasbourg, pour l'année 2024-2025) et la direction référente du PEI national (Sciences Po Lille) pour le suivi de la convention pluriannuelle et de son annexe financière, ainsi que pour l'animation politique interne du réseau des responsables PEI dans chaque Sciences Po du réseau ;
- 
Sur la coordinatrice nationale PEI, dans le cadre de la décharge de service assurée par la convention. Celle-ci assure la coordination administrative du programme, l'établissement du bilan pédagogique et financier et l'organisation du comité de pilotage PEI (avec les responsables PEI de chaque établissement) ;
- 
Sur le comité de pilotage PEI, qui se réunit 3 fois par an et assure la coordination et l'harmonisation des pratiques pédagogiques, des modalités de partenariat, etc. Pour 2024-2025, un travail particulier sera mené au sein du comité de pilotage sur la consolidation des indicateurs, qui sera facilitée par la mise en place d'une plateforme numérique renouvelée, et les enjeux d'évaluation du programme.



PARTIE 2

Bilan quantitatif

du Programme d'études intégrées



10

BILAN PEI • 2023-2024

Le succès du PEI se traduit par des indicateurs quantitatifs qui confirment son caractère de première Cordée de la réussite de France, par son ampleur géographique (actions menées dans 22 académies).

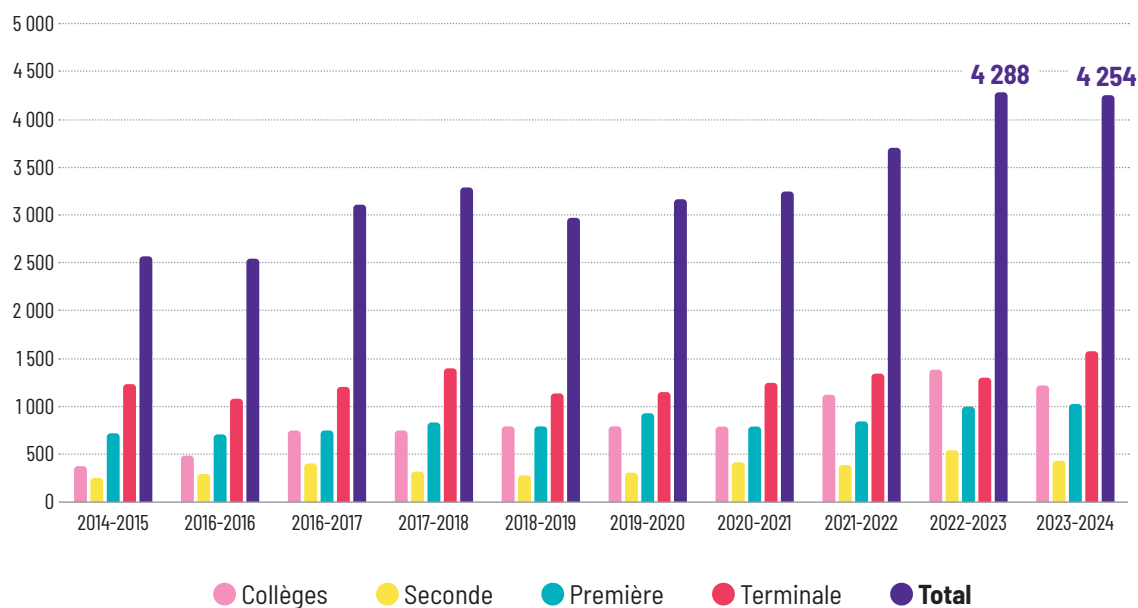
La composition des cohortes suivies répond aux objectifs fixés par la convention et les partenariats noués dans le cadre du PEI continuent leur développement. En outre, les taux de succès aux examens (Brevet, Baccalauréat) et au concours commun organisé par le Réseau ScPo confirment l'efficacité du dispositif.

Élèves suivis dans le cadre du PEI

Le nombre d'élèves de collèges et de lycées suivis dans le cadre du PEI a connu une augmentation constante, depuis un point de départ à 598 en 2008-2009.



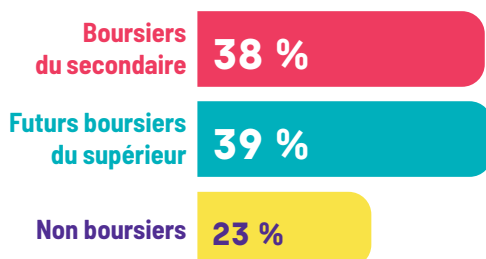
NOMBRE D'ÉLÈVES SUIVIS DANS LE CADRE DU PEI



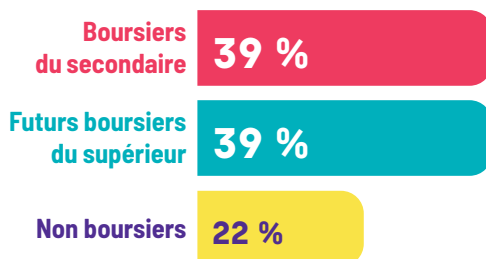
Le profil des élèves suivis est établi sur la base de la convention passée avec le MENJ, qui fixe un **objectif maximal de 25 % de non boursiers** (sélectionnés en fonction de critères géographiques, culturels, familiaux ou de handicap).

Pour l'année 2023-2024

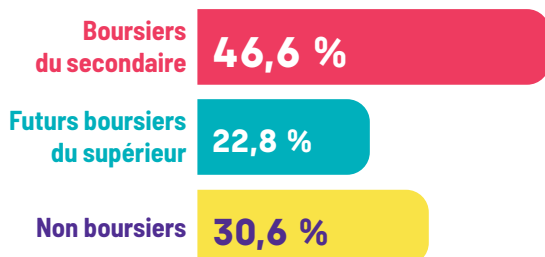
POUR LES ACTIONS DESTINÉES AUX ÉLÈVES DE TERMINALE



POUR LES ACTIONS DESTINÉES AUX ÉLÈVES DE PREMIÈRE



POUR LES ACTIONS DESTINÉES AUX ÉLÈVES DU COLLÈGE



Sciences Po Aix présent dans les quartiers Nord de Marseille

Depuis plusieurs années, un partenariat singulier existe entre Sciences Po Aix et le lycée Saint-Exupéry. Ainsi, **pendant les vacances d'hiver et de printemps, les enseignants de Sciences Po Aix dispensent des cours aux lycéens et animent des conférences au sein de l'établissement.**

De plus, chaque année **un voyage en lien avec les thèmes du concours commun**, est proposé aux élèves du dispositif ainsi qu'un **voyage à Cracovie** avec une visite des camps d'Auschwitz-Birkenau qui mêlent lycéens et étudiants.

Enfin, une **procédure d'admission parallèle** en 1^{re} année est proposée chaque année à un petit groupe d'élèves (entre 3 et 6).

Si le taux de boursiers du secondaire apparaît satisfaisant pour cette action, **le réseau travaille à réduire la proportion de non boursiers.**

Les établissements du Réseau ScPo se distinguent d'autres filières sélectives par un **taux élevé de féminisation** et intègrent fortement la dimension du genre dans la population d'élèves suivis.

2.B

Panorama des collèges et lycées partenaires

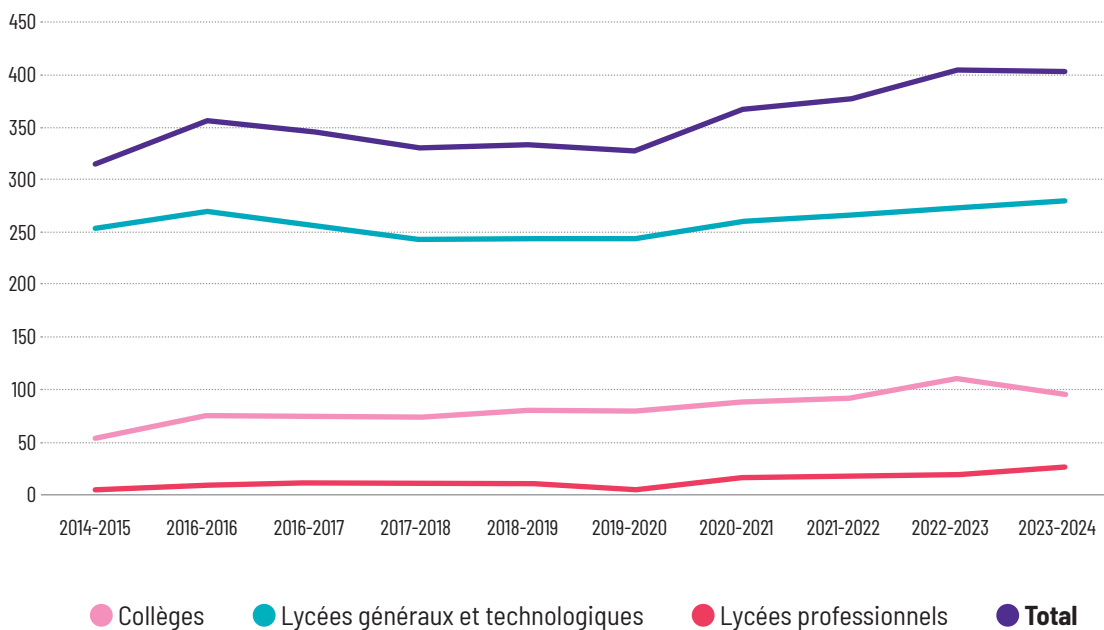
Le second indicateur structurant est le nombre de collèges et lycées (généraux, technologiques ou professionnels) partenaires.

Pour l'année 2023-2024

403 EPLE

avec près de 977 enseignants du second degré impliqués dans le Programme

NOMBRE D'EPL PARTENAIRES



Parmi les 97 collèges suivis en 2023-2024

17 sont en réseau d'éducation prioritaire renforcée (REP+)

18 sont en réseau d'éducation prioritaire (REP)

13 se situent en zone rurale isolée

OBJECTIF

Pour l'année 2024-2025, l'objectif est d'atteindre un total de 477 établissements partenaires grâce aux nouvelles actions développées par les établissements.



Dépasser la distance en en Auvergne-Rhône-Alpes

Depuis plusieurs années, Sciences Po Lyon fait le pari de **mener des actions en format hybride** avec les lycéens admis dans le dispositif (près de 500 par an). Les territoires ruraux couverts dans les départements de l'Allier, du Cantal et de l'Ardèche sont particulièrement concernés par cette volonté de **faciliter les échanges avec des élèves éloignés des grands sites universitaires** d'Auvergne-Rhône-Alpes.

De novembre à avril, les élèves encordés assistent à des cours de préparation au concours commun et au baccalauréat, dispensés par des enseignants de Sciences Po Lyon, le mercredi, pendant 12 semaines. Tous les contenus sont accessibles sur un Moodle spécifique. L'accent est mis sur des aspects méthodologiques et la culture générale, ouvrant ainsi une large palette de poursuite d'études.

[Lire l'article complet^{\(5\)}](#)

[Accéder au Moodle^{\(6\)}](#)

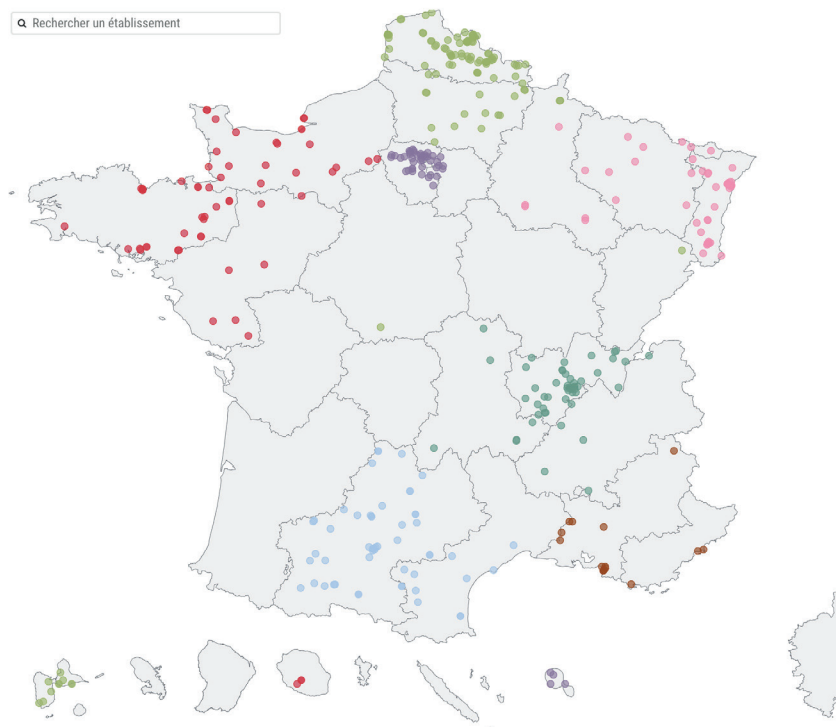
Le maillage territorial des établissements du Réseau ScPo assure une couverture importante, complémentaire des actions menées dans le cadre des CEP de Sciences Po Paris, des actions de Sciences Po Bordeaux et de Sciences Po Grenoble. Chaque établissement travaille à l'échelle de plusieurs académies en coordination étroite avec les Délégations de région académique à l'information et l'orientation (DRAIO).

Les actions du PEI se distinguent d'autres Cordées de la réussite par un travail qui dépasse la stricte proximité géographique pour travailler avec des EPLE éloignés des centres métropolitains, comme le rappelle la cartographie effectuée par l'AEF :

Toutes les académies comptent des établissements participant à un programme d'ouverture sociale des IEP

■ Aix ■ Lille ■ Lyon ■ Rennes ■ St Germain en Laye ■ Strasbourg ■ Toulouse

Rechercher un établissement



Source : Données transmises par les IEP, Carte : AEF Data Sup-Recherche •

A noter que le lycée Robert Weinum (sur l'île de Saint-Martin, qui n'apparaît pas sur cette carte) participe au programme CEP. Le lycée des Îles sous le vent (à Uturoa, en Polynésie française, sur une petite île qui n'apparaît pas sur la carte) participe également au programme CEP.

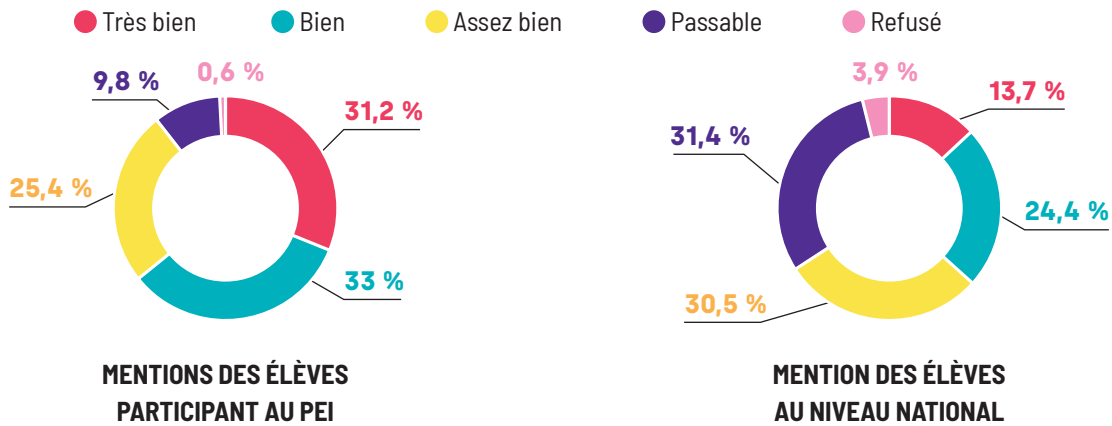


Carte reproduite avec l'aimable autorisation d'AEF info.

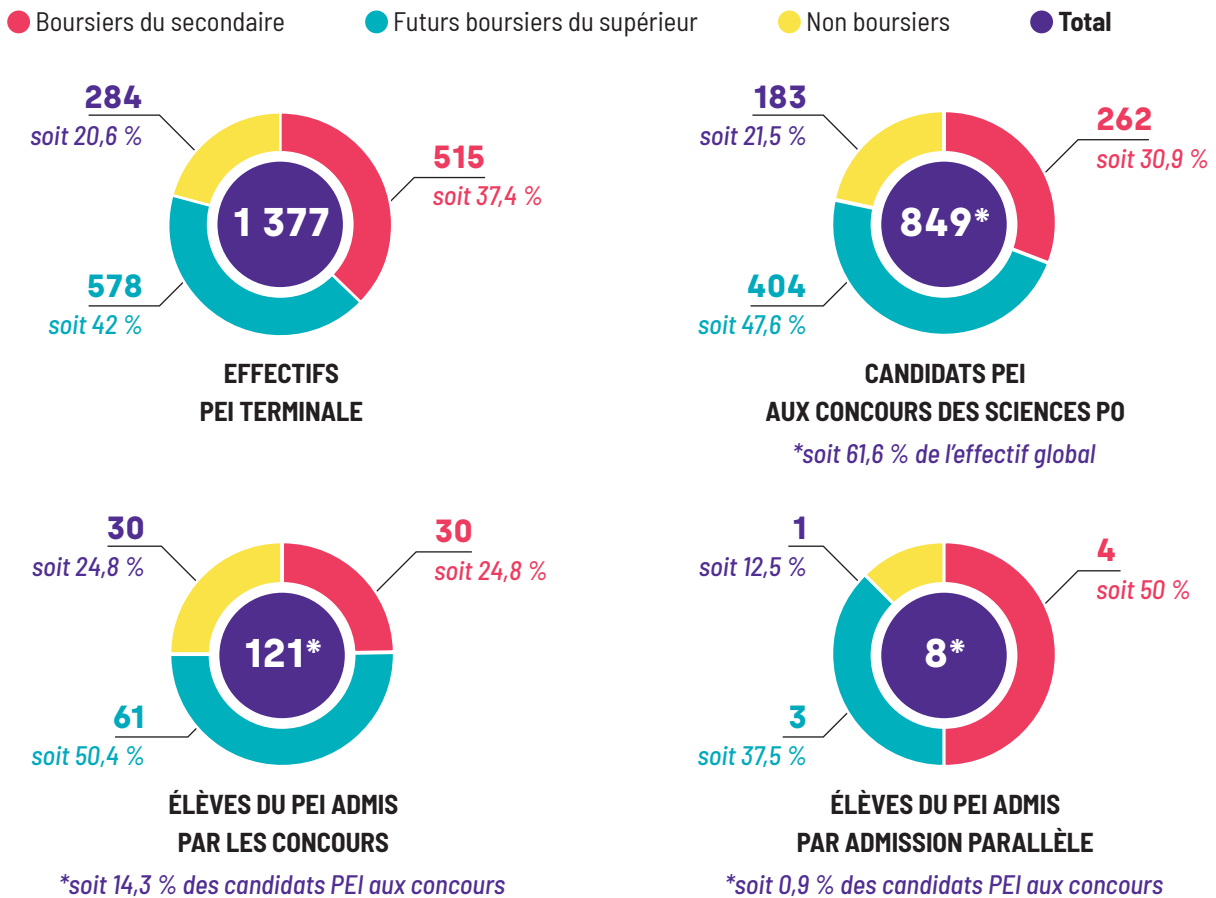
[Accéder à la carte interactive^{\(4\)}](#) [Lire l'article complet en annexe, pages 24 à 29.](#)

Taux de succès aux examens et concours

Les élèves inscrits dans le cadre du PEI obtiennent les résultats suivants au baccalauréat :



Le Réseau ScPo utilise comme indicateurs les résultats des boursiers du secondaire et du supérieur au concours commun, ainsi qu'aux concours d'entrée des trois autres Sciences Po :



Les vœux obtenus par les lycéens sur Parcoursup confirment les objectifs du PEI. Les orientations en CPGE et en double licence soulignent l'ambition des élèves qui se lancent dans un cursus exigeant. De plus, grâce à une prise de confiance en soi progressive, la plupart d'entre eux ne craignent plus la mobilité et poursuivent des études longues.

Le dernier indicateur relatif à l'impact du PEI dans un objectif d'articulation -3/+3 est le fort engagement de la population étudiante du Réseau ScPo dans l'activité du programme.

Pour l'année

2023-2024

Ce sont

826
tuteurs

*qui se sont mobilisés
dans les actions,
contribuant fortement
au succès du programme.*

Ils y jouent un rôle majeur en démontrant que la mobilité et la réussite sont possibles. Une proportion significative d'entre eux en a en effet bénéficié et souhaite restituer ce qu'il leur a apporté.

Cette participation peut être mise en avant dans le cadre des politiques de chaque Sciences Po du réseau pour **valoriser l'engagement étudiant**. Elle contribue aussi à l'intérêt des tuteurs et tutrices pour les **enjeux d'éducation et de lutte contre les inégalités sociales et de territoire**.



FOCUS SUR...

Le tutorat à Saint-Germain-en-Laye

Sciences Po Saint-Germain-en-Laye dispose d'un partenariat historique avec le lycée polyvalent Poquelin, situé dans la même ville. A la rentrée 2023-2024, ce sont 21 tuteurs, étudiants à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, qui s'engagent dans l'accompagnement de 22 lycéens. Après avoir bénéficié d'une conférence sur l'engagement lors de leur pré-rentrée, les tuteurs bénéficient d'une formation assurée par une universitaire spécialiste du tutorat puis rencontrent le proviseur du lycée, Florian de Trogroff, ainsi que les deux enseignantes référentes du programme, Isabelle Benchetritt et Fouzia Laaji, afin d'échanger sur les objectifs du tutorat. Cela marque le lancement de binômes qui se rencontrent tout au long de l'année.

 [Lire l'article complet^{\(7\)}](#)



PARTIE 3

Axes de développement et perspectives 2024-2026

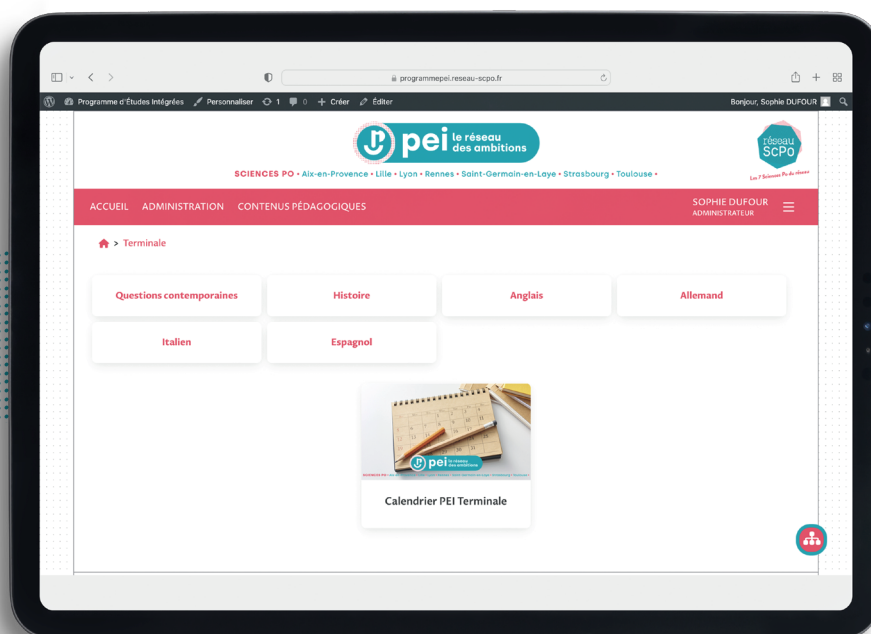


La période 2024-2026 marquera la poursuite du développement du PEI, avec plusieurs actions-phares initiées au cours de l'année écoulée et des perspectives qui permettront de renforcer notre impact à travers le territoire.

3.A

Lancement d'une nouvelle plateforme numérique

La valeur ajoutée d'une action menée à l'échelle nationale s'exprime dans la mise en place, à l'automne 2024, d'une nouvelle plateforme d'e-learning accompagnant le déploiement du PEI dans l'ensemble des établissements. Cette plateforme est plus accessible (prise en main simplifiée et adaptée à l'utilisation sur téléphone portable et tablette) et attractive pour les utilisateurs. Elle propose des exercices interactifs, permettant l'auto-évaluation des élèves.



Le lancement de la nouvelle plateforme a aussi été l'occasion de repenser les contenus pédagogiques proposés, aussi bien **sur la forme** (capsules vidéo en histoire, *lives* de questions contemporaines, revues de presse en langues vivantes) que **sur le fond** (adaptation aux évolutions du concours commun, accent mis sur l'actualité en langues vivantes). Cette refonte est facilitée par l'ergonomie accrue qui permet une utilisation plus large par les concepteurs de contenus et la coordinatrice administrative nationale PEI, à Sciences Po Lille.

C'est désormais la cellule numérique de Sciences Po Aix qui suit le déploiement de la plateforme afin de proposer de nouveaux ajustements pour la rentrée 2025. Un de nos objectifs est d'introduire progressivement le recours à l'IA afin de proposer des exercices interactifs plus complexes. La plateforme va également être utilisée pour l'évaluation du PEI, grâce à la mesure de l'usage par les élèves (contenus les plus consultés, réussite aux exercices).

Travail renforcé avec les lycées professionnels

Les actions en direction des lycées professionnels, constituées en objectif dans le cadre de la convention, ont fait l'objet d'efforts de la part des établissements du Réseau ScPo.

Est priorisé l'accompagnement des besoins spécifiques, par exemple sur la construction de projets d'avenir, l'estime de soi et la prise de parole en public. On constate cependant que la mobilisation des élèves sur une longue durée se heurte souvent à des difficultés (avec une hétérogénéité selon les filières concernées) et que les lycées professionnels hésitent parfois à s'engager dans le PEI. La poursuite du travail avec les lycées professionnels pourrait constituer une des priorités.



Sciences Po Rennes et les lycées professionnels

Sciences Po Rennes a lancé un programme novateur en partenariat avec les lycées professionnels de Bretagne et bientôt de Normandie. Le principe est simple : il s'agit d'échanger des savoir-faire entre étudiants de Sciences Po Rennes et élèves de lycées professionnels. Les étudiants suivent des ateliers sur la thématique de leur choix dans les lycées professionnels et transmettent en retour d'autres compétences (prise de parole en public, rédaction, synthèse) dans le cadre d'ateliers à Sciences Po Rennes.

 [Lire l'article complet^{\(8\)}](#)



Consolidation des partenariats institutionnels

Chaque Sciences Po du réseau déploie, à l'échelle de son territoire, des partenariats institutionnels permettant de démultiplier l'effet de la convention nationale.

Les DRAIO appuient les actions spécifiques menées dans le cadre des Cordées de la réussite, avec un abondement de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) pour les aspects relevant des quartiers prioritaires de la politique de la ville.


Parmi les collectivités, plusieurs régions et départements soutiennent des actions spécifiques, dans le cadre de leurs compétences respectives pour les lycées et collèges. En Haute-Garonne, le conseil départemental a ainsi soutenu en 2023-2024 le programme PEI de Sciences Po Toulouse pour travailler avec 7 collèges et plus de 140 élèves autour des questions d'inégalités de genre. Dans le département du Val d'Oise, le Conseil départemental sélectionne tous les ans 6 collèges en REP ou REP+ pour des actions coordonnées avec Sciences Po Saint-Germain-en-Laye.

De même, des partenariats sont noués avec des entreprises désireuses de contribuer à la démocratisation éducative, que ce soit par un soutien financier, en nature (partenariats pour les transports en commun) ou en mécénat de compétences.



Le soutien du Pas-de-Calais et du Nord au PEI Collège de Sciences Po Lille

Les départements du Nord et du Pas-de-Calais apportent, depuis la création du PEI Collège, un soutien financier et logistique indéfectible au dispositif. Grâce à ces collectivités locales, les élèves découvrent des lieux institutionnels prestigieux et prennent conscience du rôle des acteurs politiques locaux.

 [Voir le reportage réalisé par le département du Pas-de-Calais^{\(9\)}](#)

 [Lire l'article rédigé par le département du Nord^{\(10\)}](#)



Soutenances PEI Collège à l'hôtel du Département.
Arras, 29 mai 2024



Lancement PEI Collège à la Préfecture du Nord.
Lille, 22 novembre 2023

Valorisation du PEI et de la convention

L'objectif des Sciences Po du réseau est de renforcer la visibilité des actions menées dans le cadre du PEI. L'événement « Mon Projet/Notre République » (22-23 février 2024) a été l'occasion de mettre en commun les pratiques et réflexions des 10 Sciences Po en matière de démocratisation.

 Lire l'article complet en annexe, pages 24 à 29.

Plus de 160 lycéens boursiers du secondaire ont pu, à cette occasion, se rendre à Paris, afin de présenter leur parcours et effectuer, au Lycée Henri IV et au Sénat, la restitution de travaux effectués en groupe. La thématique retenue était celle des piliers de la République, dans le cadre d'une réflexion accompagnée par des tuteurs PEI. Ce séminaire commun a été l'occasion d'amener les élèves suivis dans le cadre du PEI à rencontrer leurs camarades inscrits dans les programmes des trois autres Sciences Po, à participer à des actions culturelles et à visiter des lieux emblématiques de la vie citoyenne.

Les jurys et tables rondes tenus à cette occasion ont également permis d'associer des acteurs investis dans le programme, qu'ils proviennent d'entreprises, d'administrations, de collectivités ou d'associations.

Enfin, cet événement a permis aux responsables démocratisation et aux étudiants tuteurs des 10 Sciences Po d'échanger sur leurs pratiques et de réfléchir à l'émergence de nouveaux objectifs communs.



« Mon Projet / Notre République ».
Paris, 22 et 23 février 2024



Développement de l'évaluation

Le Réseau ScPo souhaite poursuivre ses efforts pour disposer d'une évaluation transversale des effets du PEI. Cela suppose notamment de connaître avec précision les choix d'orientation des élèves de Terminale et les études poursuivies au moins un an après la réussite au baccalauréat.

Le Réseau ScPo souhaite poursuivre ses efforts pour **disposer d'une évaluation transversale des effets du PEI**. Cela suppose notamment de connaître avec précision les choix d'orientation des élèves de Terminale et les études poursuivies au moins un an après la réussite au baccalauréat. Il convient ainsi de **renforcer le travail sur l'orientation active** des lycéens ayant suivi le PEI, entre typologie des cursus, établissements et parcours.

Pour produire ces données, une utilisation de la nouvelle plateforme est envisagée. L'inscription des élèves participant au programme PEI, sur cet outil, permettrait ainsi de **diffuser un questionnaire à grande échelle et d'obtenir une centralisation de leur choix d'orientation postbac.**



- (1) <https://programmepei.reseau-scpo.fr/>
- (2) <https://savoirs.unistra.fr/campus/112-collegiens-reflechissent-sur-lavenir-de-leuropea-linvitation-de-sciences-po-strasbourg>
- (3) <https://www.leparisien.fr/etudiant/methodes-de-travail-confiance-en-soi-culture-a-quoi-sert-vraiment-le-programme-degalite-des-chances-de-sciences-po-4B566N2SPRDR7NBYKQ3VXCFELQ.php>
- (4) <https://public.flourish.studio/visualisation/15189824/>
- (5) <https://www.leparisien.fr/etudiant/etudes/jeunes-ruraux-dans-les-grandes-ecoles-jai-mis-du-temps-a-me-sentir-legitime-JFRMVGHQRJE4VINPS00U4GNK7U.php#:~:text=Malgr%C3%A9%20un%20%C3%A9loignement%20mod%C3%A9%20de,temps%20%C3%A0%20me%20sentir%20%C3%A9gitime%20>
- (6) <https://peced.sciencespo-lyon.fr/>
- (7) <https://www.sciencespo-saintgermainenlaye.fr/programme-pei-nos-etudiants-tuorent-des-eleves-du-lycee-poquelin-de-saint-germain-en-laye/>
- (8) <https://www.sciencespo-rennes.fr/actualites/programme-pei-eleves-lycees-professionnels-agricoles-sciences-po-rennes>
- (10) <https://www.youtube.com/watch?v=tV8YTOIZUJU>
- (11) <https://info.lenord.fr/avec-sciences-po-le-departement-ouvre-le-champ-des-possibles-aux-collegiens?archive=0>

Les responsables du Programme d'études intégrées en 2024-2025

Présidence annuelle du Réseau ScPo

Jean-Philippe Heurtin

Directeur de Sciences Po Strasbourg
jpheurtin@unistra.fr

Direction référente nationale pour le PEI

Étienne Peyrat

Directeur de Sciences Po Lille
etienne.peyrat@sciencespo-lille.eu

Coordinatrice administrative du PEI

(enseignante déchargée dans le cadre de la Convention MENJ)

Sophie Dufour

sophie.dufour@sciencespo-lille.eu

Responsables PEI

pour chaque Sciences Po du réseau

SCIENCES PO AIX

Adrien Vitse, professeur agrégé d'économie et responsable du dispositif IEPEI
adrien.vitse@sciencespo-aix.fr

SCIENCES PO LILLE

Caroline Clair, professeure agrégée en sciences économiques et sociales, responsable pédagogique du programme PEI
caroline.clair@sciencespo-lille.eu

Sophie Dufour, responsable du programme PEI
sophie.dufour@sciencespo-lille.eu

Sophie Leprince, responsable du programme PEI
sophie.leprince@sciencespo-lille.eu

SCIENCES PO LYON

Anaïs Volin-Colombatto, chargée de mission égalité des chances, dispositif Cordées de la réussite, coordinatrice du programme PEI
anaïs.volain@sciencespo-lyon.fr

Manuel Milet-Anselmo, responsable pédagogique du programme PEI
manuel.miletanselmo@sciencespo-lyon.fr

SCIENCES PO RENNES

Gwenaëlle Méhauté, responsable du pôle formation et référente administrative PEI
gwenaelle.mehaute@sciencespo-rennes.fr

Laure Schiettecatte, professeure agrégée d'histoire et géopolitique, directrice de la démocratisation et de l'égalité des chances
laure.schiettecatte@sciencespo-rennes.fr

SCIENCES PO SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Michel Delattre, chargé de la démocratisation, responsable pédagogique du programme PEI
michel.delattre@sciencespo-saintgermain.fr

Claire Pillet, référente démocratisation, coordinatrice du programme PEI
claire.pillet@sciencespo-saintgermain.fr

SCIENCES PO STRASBOURG

Anne-France Delannay, directrice déléguée à la démocratisation, à l'inclusion et à la réussite étudiante
iep-pei@unistra.fr

Jessica David, responsable administrative du programme PEI
iep-pei@unistra.fr

Benjamin Chevalier, responsable du programme PEI Collège
iep-pei@unistra.fr

SCIENCES PO TOULOUSE

Olivier Philippe, responsable du programme DISPO-PEI
olivier.philippe@sciencespo-toulouse.fr

Paul Vinaches, responsable du programme DISPO-PEI
paul.vinaches@sciencespo-toulouse.fr

Ali Atrokouk, chargé de projet Dispo-PEI
ali.atrokouk@sciencespo-toulouse.fr



Égalité des chances : radiographie des programmes des 10 Sciences Po et leurs 639 lycées et collèges partenaires

En 2023, 639 établissements du secondaire, constitués à plus de 80 % de lycées, collaborent avec des IEP dans le cadre de leurs programmes d'égalité des chances. Ces partenaires sont prioritairement choisis parmi les établissements socialement défavorisés, selon ce que révèle leur IPS, et dans des territoires ruraux éloignés des métropoles. Toutes les régions d'outre-mer comptent des établissements engagés dans l'une de ces initiatives. Enfin, les lycées professionnels, partenaires du programme PEI du réseau Sciences Po depuis plus de 10 ans, entrent cette année dans le programme CEP parisien.

Sources et méthodologie

Pour réaliser cette dépêche, nous avons demandé aux 10 IEP la liste de leurs établissements partenaires dans le cadre de leurs programmes d'ouverture sociale, c'est-à-dire :

- le programme **CEP** (convention éducation prioritaire) pour Sciences Po Paris,
- le programme **JPPJV** (Je le peux parce que je le veux) ainsi que les cordées pour Sciences Po Bordeaux,
- le programme **PEI** (programmes d'études intégrées) pour les 7 IEP du concours commun (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg, Toulouse),
- le programme **POS** (programme d'ouverture sociale) ainsi que les cordées pour Sciences Po Grenoble.

Parmi ces établissements partenaires, 8 lycées participent concomitamment dans le cadre de leur section générale et technologique, et de leur section professionnelle : ils sont comptés deux fois dans notre total pour mettre en évidence l'ouverture aux sections professionnelles.

Pour chaque établissement, nous avons récupéré, grâce à son code UAI (unité administrative immatriculée), son [IPS \(indice de position sociale\)](#) moyen. Cet indicateur, calculé par la Depp, "résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves accueillis dans l'établissement. L'IPS permet ainsi de rendre compte des disparités sociales existantes entre établissements, mais aussi à l'intérieur de ces mêmes établissements". Nous ne disposons toutefois pas de l'indice à l'échelle individuelle de chaque élève. Plus l'indice est croissant, plus le milieu social moyen des familles des élèves d'un établissement donné est élevé.

Nous avons également, pour chaque établissement, récupéré son *Ival* (pour les lycées) et son *Ivac* (pour les collèges). Cet [indice de valeur ajoutée](#) compare la réussite attendue dans un établissement (dépendant notamment des conditions socio-économiques et culturelles des familles) à la réussite effectivement observée. L'indice proposant 3 indicateurs différents, nous utilisons ici l'indicateur "taux de mention au baccalauréat" pour les lycées et son équivalent "note moyenne à l'écrit du DNB" pour les collèges. Cela permet de donner une mesure du niveau académique attendu et observé à l'examen.

Programme CEP, JPPJV, PEI, POS, ou cordées de la réussite... Tous les Sciences Po ont créé des programmes d'égalité des chances pour démocratiser leur accès. En partenariat avec des collèges et des lycées, ces initiatives proposent des tutorats, des cours de soutien, des concours blancs et des ressources en ligne pour permettre aux élèves d'établissements ruraux ou défavorisés de se préparer aux concours des Instituts d'études politiques ou à la poursuite d'études dans un autre établissement d'enseignement supérieur.

AEF info dresse le paysage des établissements scolaires concernés, après une première dépêche consacrée à l'ouverture sociale des IEP à l'aune des taux de boursiers et d'alternants parmi leurs étudiants.



[Lire aussi sur Data Sup-Recherche](#)

[Ouverture sociale dans les Sciences Po : quels sont les taux de boursiers et d'alternants dans les 10 IEP ?](#)

639 lycées et collèges en lien avec les IEP

Au total, 639 établissements du secondaire sont partenaires des IEP. Sciences Po Paris est celui qui en compte le plus (201 établissements), suivi par Lille (106), et Bordeaux (62).

Si l'on prend en compte les sept IEP du concours commun dans leur ensemble, ces derniers collaborent avec 384 établissements du territoire, dans le cadre du réseau PEI. "Selon le dynamisme de chacun des Sciences Po, le programme n'est pas développé partout de la même manière", souligne le directeur de Sciences Po Lille, Pierre Mathiot. "Toulouse et Lille l'ont énormément développé, en nombre d'établissements, d'élèves et de niveaux. D'autres sont restés plus sur le cœur historique, la terminale et la première."

Parmi ces établissements du secondaire, 14 lycées collaborent avec deux IEP de deux programmes différents (1). Plus précisément, deux lycées sont ainsi à la fois liés à Sciences Po Grenoble et Sciences Po Lyon. Les 12 lycées restants sont

Dépêche n° 700470-egalite-des-chances-radiographie-des-programmes-des-10-sciences-po-et-leurs-639-lycees-et-colleges-partenaires • Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF info.



REVUE DE PRESSE

d'une part liés à Sciences Po Paris et d'autre part, via le programme PEI, à respectivement Sciences Po Lille (4 lycées), Sciences Po Saint-Germain-en-Laye (3), Sciences Po Aix (3), Sciences Po Strasbourg (1), Sciences Po Lyon (1), et Sciences Po Toulouse (1).

Toutes les académies ne comptent pas le même nombre d'établissements participant à un programme d'ouverture sociale des IEP. C'est celle de Lille qui en compte le plus (83), suivie par Versailles (58) et Toulouse (49). En bas du décompte figurent la Corse (1), Paris, Mayotte, la Martinique et la Guyane (4 chacune).

à bordeaux, Cours de soutien et rencontre avec les élèves

"Ce sont souvent les professeurs de SES, d'histoire, de langue, de philosophie ou les documentalistes qui assurent un enseignement de soutien aux élèves de première et de terminale souhaitant préparer un concours d'entrée dans un IEP", décrit Yves Déloye, chargé de mission à l'égalité des chances et ancien directeur de Sciences Po Bordeaux. "C'est un enseignement qui vise à leur donner des codes, clés et conseils pour leur permettre de préparer un dossier de candidature et d'améliorer leurs notes", poursuit-il. Ces cours de soutien sont financés par l'IEP : "Chaque établissement se voit attribuer de la part de l'institut une subvention pour faire fonctionner ces classes de préparation".

Autre volet du programme, en amont, la rencontre entre les lycéens et des enseignants et étudiants de l'IEP. "On visite à peu près 25 établissements par an. Très souvent, on mobilise un ou deux élèves issus des lycées que l'on va visiter : les jeunes lycéens s'identifient beaucoup plus facilement avec un élève qui a été à leur place l'année précédente", explique Yves Déloye. En parallèle, "les lycéens viennent visiter Sciences Po Bordeaux".

L'accent est mis sur les territoires éloignés des métropoles

La carte ci-dessous montre à quel point les partenariats tissés par les IEP sont régionalisés : Occitanie pour Sciences Po Toulouse, Paca pour Sciences Po Aix, Nouvelle-Aquitaine pour Sciences Po Bordeaux, Bretagne, Pays-de-la-Loire et Normandie pour Sciences Po Rennes, Grand Est pour Sciences Po Strasbourg et Île-de-France pour Sciences Po Saint-Germain-en-Laye. "Chaque Sciences Po a une zone d'influence sur sa région de localisation, c'est assez simple. On a cette chance d'avoir un maillage national de très bonne qualité", explique Pierre Mathiot (Lille) pour le programme PEI.

PEI : l'initiative vient des lycées, tandis que les collèges sont plutôt démarchés. "On ne prospecte pas d'établissements, ce sont les établissements qui viennent vers nous : un prof ou des élèves qui en ont entendu parler, un proviseur qui change de lycée... Mais pour ce qui est des collèges, on cible un peu plus sur ceux en éducation prioritaire et sur les collèges ruraux isolés. Sur le Nord et le Pas-de-Calais, on discute avec le conseil départemental et on contacte des collèges", précise Pierre Mathiot.

Du côté de Sciences Po Bordeaux, le programme JPPJV "concernait au départ [2004-2005] un nombre relativement limité d'établissements de Gironde. Il s'est assez rapidement étendu à l'ensemble de l'académie de Bordeaux, avec une trentaine d'établissements, puis en 2017-2018 aux deux autres académies qui avaient rejoint la région Nouvelle-Aquitaine", illustre Yves Déloye. Aujourd'hui, le panel de lycées partenaires comprend "des lycées défavorisés", qui se situent notamment dans des quartiers prioritaires des politiques de la ville (QPV), mais aussi "des lycées avec un positionnement géographique fragile". Yves Déloye insiste sur cette question de la ruralité : "On peut être éloigné des études supérieures sélectives pour des raisons sociales, mais aussi pour des raisons territoriales".

La région Aura compte deux IEP : si Sciences Po Grenoble ne travaille qu'avec des établissements de l'académie de

Grenoble, Sciences Po Lyon a un périmètre plus étendu puisqu'il collabore avec des établissements de l'académie de Clermont-Ferrand, Lyon et Grenoble.

Sciences Po Lille ne se cantonne pour sa part pas aux Hauts-de-France puisqu'il collabore avec quatre établissements en Centre-Val de Loire et Bourgogne-Franche-Comté. Hors Sciences Po Paris, il s'agit du seul IEP à travailler avec des établissements de ces deux régions qui ne comptent pas d'IEP et très peu de partenariats.

Enfin, Sciences Po Paris a tissé des partenariats à l'échelle nationale : son programme CEP est présent dans toutes les académies, à l'exception de la Bretagne. Un tiers de ses établissements partenaires se trouve cependant en Île-de-France, majoritairement dans les académies de Créteil (36 établissements) et de Versailles (23). Seuls 4 établissements de l'académie de Paris participent au programme. Ce dernier est d'ailleurs le seul à impliquer des établissements de Paris *intra-muros* : les 48 partenaires de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye se situent dans les académies de Créteil et Versailles.

Les outre-mers ne sont pas délaissés par ces initiatives. Le programme parisien est présent dans toutes les académies d'outre-mer (excepté Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna). Trois régions d'outre-mer sont également investies par le réseau PEI, avec Sciences Po Lille en Guadeloupe, Sciences Po Rennes à La Réunion et Sciences Po Saint-Germain-en-Laye en Polynésie française. "Au fur et à mesure du développement, on s'est en quelque sorte partagé les territoires", explique Pierre Mathiot (Lille).

4 établissements partenaires sur 5 sont des lycées

Les établissements partenaires des IEP dans les programmes d'ouverture sociale sont principalement des lycées, et essentiellement des lycées généraux et technologiques. On compte cependant 25 lycées professionnels (ou section professionnelle d'un lycée), recensés uniquement dans le cadre des programmes PEI et CEP : 22 à travers PEI Pro (Lille, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg, Toulouse), les 3 derniers ayant rejoint le programme CEP parisien en 2023.

PEI pionnier des lycées pro. "En 2011-2012, le MEN nous avait demandé s'il était possible de tester un PEI Pro, pas nécessairement pour amener des élèves vers Sciences Po, parce que c'est très compliqué de permettre l'intégration et la réussite d'un élève qui vient d'un bac pro. Mais plutôt pour accompagner les élèves dans leur poursuite d'études post-bac. Très vite, PEI est devenu un programme d'accompagnement vers l'enseignement supérieur en général", retrace Pierre Mathiot (Lille).

Pour Sciences Po Paris, l'ouverture aux lycéens professionnels, bien plus récente puisqu'elle date de cette rentrée, doit aussi permettre aux élèves "de se préparer au mieux à l'accès à un cursus d'études dans l'enseignement supérieur et plus spécifiquement les aider à s'inscrire dans une démarche de candidature à Sciences Po", selon les propos de son directeur Mathias Vicherat ([lire sur AEF info](#)).

Enfin, 17 % des établissements partenaires sont des collèges. Seul le programme CEP de Sciences Po Paris ne les inclut pas : ils représentent 26 % des partenaires du programme PEI (réseau de 7 IEP), 20 % de ceux du programme POS/cordées (Grenoble) et 15 % de ceux du programme JPPJV/cordées (Bordeaux).

Par ailleurs, la quasi-totalité des collèges et lycées participant aux programmes d'ouverture sociale des IEP sont publics. Seuls 12 lycées privés participent à ces programmes, 7 en collaboration avec Sciences Po Lille, 2 en collaboration avec Sciences Po Lyon, 2 en collaboration avec Sciences Po Paris et 1 en collaboration avec Sciences Po Bordeaux.



des lycées et collèges socialement moins favorisés que la moyenne nationale

En moyenne, les établissements du secondaire participant aux programmes d'ouverture sociale des IEP sont socialement moins favorisés que ceux de l'ensemble du territoire. C'est ce que montre l'analyse des IPS (indice de position sociale) de ces établissements. Cet indicateur se base sur les catégories socioprofessionnelles des parents d'élèves pour rendre compte des disparités sociales entre les établissements.

L'IPS moyen des établissements partenaires des IEP est ainsi de 100,2, soit trois points de moins que la moyenne nationale de 103,9 pour les lycées ([lire sur AEF info](#)) et de 103 pour les collèges ([lire sur AEF info](#)).

En moyenne toujours, les IEP qui contractualisent avec les établissements les moins favorisés sont Paris (IPS moyen de 93,95) et Lille (IPS de 95,50). Ceux qui contractualisent avec les établissements les plus favorisés sont Grenoble (IPS de 108), Saint-Germain-en-Laye (IPS de 108,20) et Lyon (IPS de 108,60). Rappelons toutefois que les IEP contractualisent avec des établissements très différents, et que l'IPS constitue lui-même une moyenne du profil social des familles de tous les élèves d'un collège ou d'un lycée.

Valeur ajoutée des collèges et lycées dans la réussite de leurs élèves. Outre leur milieu social, les élèves d'un établissement faisant l'objet d'un programme d'égalité des chances d'un IEP sont-ils dans un établissement particulièrement performant en matière de réussite ? Sur le graphique ci-dessous, nous avons croisé l'IPS des établissements avec les Ivac/Ival ([lire sur AEF info](#)), c'est-à-dire l'indice de valeur ajoutée des collèges ([lire sur AEF info](#)) ou lycées ([lire sur AEF info](#)). En moyenne, les établissements du secondaire partenaires des Sciences Po ont un Ivac/Ival de 0, c'est-à-dire que les résultats obtenus sont ceux qui étaient attendus.

D'un IEP à l'autre toutefois, ces ordres de grandeur des établissements partenaires varient. Ainsi, Sciences Po Paris contractuelle avec des lycées socialement les plus défavorisés en moyenne, mais ce sont aussi ceux où les élèves réussissent plutôt mieux que ce que leur profil social laissait présager. Au contraire, les IEP de Bordeaux et Lyon contractualisent avec des lycées socialement plutôt moins défavorisés en moyenne, mais où les élèves réussissent plutôt moins bien que ce que leur profil social laissait présager. Quant aux établissements partenaires des IEP d'Aix et de Strasbourg, leurs élèves ont en moyenne de meilleurs résultats au bac et au brevet que ceux attendus compte tenu de leur profil social.

Comment lire ce graphique ? Chaque IEP est placé selon la moyenne de ses établissements scolaires partenaires sur l'IPS (de gauche à droite, du moins au plus favorisé socialement) et sur l'Ivac/Ival (de bas en haut, du moins au plus performant en matière de réussite). Plus d'informations au survol.

Le détail du profil social et académique de chaque collège et lycée

D'un collège et d'un lycée à l'autre toutefois, l'indice IPS et Ivac/Ival varie grandement.

Sur l'ensemble des établissements, on note ainsi une très grande diversité des profils, avec des établissements socialement très défavorisés et très favorisés (+/- 36 points par rapport à la moyenne). En effet, l'établissement le moins favorisé a un IPS de 63,60 quand l'établissement le plus favorisé a un IPS de 136,30, soit un différentiel de 72,70 points entre les deux. De manière assez notable, tous deux contractualisent avec l'IEP de Lille : il s'agit respectivement du lycée privé Sainte Marie à Beaucamps-Ligny, et du collège public Vauban, à Maubeuge.

Du côté des Ivac/Ival, l'établissement dont les élèves réussissent le moins bien par rapport à ce qui était attendu a un Ival de -24 quand celui dont ils réussissent le mieux a un Ival de 21, soit un écart de 45 points. Il s'agit respectivement du lycée public professionnel Marie-Antoinette Riess à Mazamet, qui contractualise avec l'IEP de Toulouse, et du lycée public général et technologique Germaine Tillon au Bourget, qui contractualise avec l'IEP de Paris.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des établissements sur le graphique ci-dessous. À gauche, les établissements socialement les moins favorisés. À droite, les établissements socialement les plus favorisés. En haut, les établissements les plus performants en matière de valeur ajoutée sur la réussite. En bas, les établissements les moins performants en matière de valeur ajoutée sur la réussite. Le menu déroulant vous permet de sélectionner un établissement. Plus d'informations au survol.

AEF info est un **groupe de presse professionnelle numérique et organisateur d'évènements**. AEF info produit tous les jours une information de haute qualité qui mobilise une équipe de **80 journalistes** spécialisés permanents à Paris et en régions.

C'est un outil de travail, d'aide à la décision, d'information et de documentation utilisé tous les jours par plus de **20 000 professionnels et 2 000 organisations abonnées** (médias, institutions, collectivités territoriales, entreprises, fédérations, syndicats, associations).

5 SERVICES D'INFORMATION, 18 DOMAINES ET 2 HEBDOS

Les cinq services d'information spécialisés d'AEF info diffusent (Social RH, Enseignement Recherche, Développement durable, Habitat & urbanisme, Sécurité Globale) à leurs abonnés un service d'information continue par courrier électronique et via l'application mobile. Être abonné à ces services, c'est avoir l'assurance d'être informé rapidement, précisément et objectivement des faits essentiels.

[Cliquez ici pour tester gratuitement les services d'information AEF info](#)



« Au moins 75% de nos élèves sont boursiers » : comment Sciences Po essaye d'aider les lycéens à réussir dans l'enseignement supérieur

Certaines grandes écoles développent des programmes à destination des lycéens des familles moins aisées. Avec un objectif : leur permettre de réussir dans l'enseignement supérieur. C'est le cas des 10 Sciences Po.

Par Claire Berthelemy
Le 23 février 2024 à 11h24



Depuis 2007, l'atelier Sciences Po permet aux élèves du lycée Jules-Uhry d'intégrer le prestigieux établissement. Il s'agit de trois heures, chaque mercredi, en plus de leur agenda. LP/Simon Gourrou

Pendant deux jours, 160 lycéens boursiers, accompagnés par les 10 Sciences Po dans le cadre de leurs programmes d'égalité des chances, se retrouvent à Henri IV et au Sénat pour un séminaire de travail. Avec une mission : rédiger des prises de paroles en public autour des « piliers de la République idéale », aux côtés de 20 étudiants tuteurs des Sciences Po. Les jeunes sélectionnés présenteront ensuite leur travail à un jury réuni dans la prestigieuse salle des Commissions du Sénat.

À cette occasion, nous avons rencontré Pierre Mathiot, directeur de [Sciences Po Lille](#), et fondateur de l'un des premiers programmes d'accompagnement des élèves boursiers.

Les programmes des Sciences Po sont relativement anciens. Pourquoi ont-ils été mis en place ?

D'abord il faut préciser que nous accompagnons chaque année 6000 collégiens et lycéens, quand nos écoles représentent 24 000 élèves. C'est un investissement de haute intensité, qui a démarré en 2001 avec Richard Descoing à Sciences Po Paris, puis nous à Lille en 2007.

À lire aussi Sciences Po en milieu rural : « Ces conventions sont vitales, il ne faut pas que ces jeunes se privent d'un avenir scolaire »

Au départ, nous avons une problématique de diversification de notre recrutement. À des époques différentes, nous avons fait le constat que notre public est très homogène, de par ses origines sociales, culturelles et territoriales, et qu'il tendait à se renforcer. Nous sommes des écoles qui formons des cadres et dirigeants du public comme du privé, ce n'est pas une bonne chose que des écoles comme celles-ci soient si homogènes socialement.

Vous n'accompagnez pas uniquement des lycéens...

Au fur et à mesure du développement des programmes, nous avons élargi, et sommes allés en première, en seconde puis en 3e. Aujourd'hui les programmes ont évolué vers cette idée d'accompagnement des élèves non plus à faire Sciences Po, mais à entrer dans l'enseignement supérieur.

Nous avons une mission de service public, donc on continue évidemment à préparer ceux qui le souhaitent à nos concours d'entrées, mais tous ne le passent pas. Ils ont ensuite un dossier scolaire remarquable et des mentions au bac. On se rend compte que, parmi ces élèves, certains vont en prépa, d'autres en études de santé, ou ont un cursus très long, au-delà de Sciences Po. L'idée c'est de préparer Sciences Po, pour se préparer à l'enseignement supérieur. Nous n'étions pas partis là-dessus, car nous voulions juste faire rentrer des boursiers à Sciences Po : ça a dépassé l'objectif initial !

L'un des programmes est commun à sept Sciences Po ?

Oui, le programme PEI. Toulouse et Lille avaient déjà leur propres programmes quand en 2007, nous avons intégré d'autres Sciences Po et en 2009, nous étions sept : Toulouse, Lille, Aix, Lyon, Rennes, Strasbourg et Saint-Germain en Laye. Chaque école avance à son rythme et fait ses choix. Par exemple, tous n'ont pas un programme dédié à la 3e.

« Certains ne le sont pas, mais viennent de familles très isolées sur le plan territorial ou leurs familles ont un capital économique mais pas culturel »

Pierre Mathiot

Cette année, nous accompagnons 4425 élèves répartis dans 19 académies et 4 territoires ultra-marins. Ce sont 444 collèges et lycées et près de 800 étudiants tuteurs. Alors que les Sciences Po du réseau ont 8600 élèves.



Les élèves de ces collèges et lycées du programme sont tous boursiers ?

Au moins 75% de nos élèves sont boursiers ou futurs boursiers de l'enseignement supérieur. Certains ne le sont pas, mais viennent de familles très isolées sur le plan territorial ou leurs familles ont un capital économique mais pas culturel, comme certains artisans. À Lille par exemple, nous accompagnons une centaine d'établissements dont 43 collèges REP ou REP+, mais aussi ruraux et isolés.

Dans les faits, l'accompagnement peut prendre quelle forme ?

Des conférences, des rencontres par exemple. Nous avons réuni des collégiens ensemble, venant de Saint Barth, comme de Roubaix ou de collèges ruraux. Dans certains collèges, 9 gamins sur 10 étaient d'origine étrangère, et inversement, 9 gamins sur 10 venaient de la région. Ils avaient pris le bus ou le train pour venir, ils ont rencontré des grands témoins, un CPE, des profs, etc. Ça fait aussi partie du programme.

D'autres privilégient des rassemblements tous les mercredis au lycée. En première, ils ont des présentations de divers cursus, ou des sessions de rencontres en speed dating pendant lesquelles ils doivent se présenter par petits groupes de 4 ou 5 en 180 secondes, face à un adulte partenaire. Ils passent à plusieurs tables, devant un DRH de CHU, des professionnels, des retraités. Ça crée de la confiance en soi.

Ce n'est pas de l'amusement, c'est du sérieux. Dans beaucoup d'établissements qui accueillent des publics en difficulté, des moyens importants sont utilisés pour occuper les jeunes, les emmener au théâtre. Mais pour ces gamins-là, ce qui est important, c'est l'exigence scolaire ! Quand ils travaillent sur un sujet, ils le rendent à l'écrit, le présentent devant un jury, c'est exceptionnel et un moment de réassurance pour eux. Et avec ça, on lutte contre le stéréotype, car ils ont un très bon niveau.

Vendredi dans le jury, il y a un représentant par école. À Lille, c'est une jeune femme qui a fait le PEI, puis l'ENA. D'autres ont fait l'INSPÉ ou d'autres grands concours. Je suis resté en lien avec la première promo de 2008, l'une des élèves, dont la maman était aide-soignante, est maintenant DRH du CHU de Lille. 40 000 élèves ont déjà bénéficié du programme. Ça fait sens !

Les Sciences Po sont des écoles très sélectives, ce n'est pas paradoxal ?

Ça peut paraître paradoxal, mais quand on les accueille en 3e, on leur explique surtout qu'on est là pour les aider à construire leur réussite dans leurs études. Ce n'est pas forcément faire une école inaccessible, mais leur donner les moyens d'arriver à ce qu'ils peuvent faire. Les enfants des familles les plus modestes se disent qu'il n'y a rien pour eux là-dedans. Mais nous on leur dit « ayez de l'ambition, ne vous censurez pas ! ».

« L'information est trop socialement située »

Pierre Mathiot

Une jeune femme m'a dit un jour vouloir être infirmière. Dans notre panel de professionnels, il y avait un médecin qui lui a expliqué qu'il avait des plus mauvais résultats qu'elle au même âge et que ça ne l'avait pas empêché de devenir médecin. Elle n'avait pas imaginé que ces études auraient été possibles pour elle. Ou un jeune garçon qui voulait être gardien de la paix et à qui on a suggéré de faire une licence pour passer le concours de lieutenant. L'information est trop socialement située et on essaye de réduire l'écart et la distance symbolique qui existe.

Si je reprends l'exemple de Lille, les Roubaisiens n'y viennent jamais, c'est pareil pour les Lensois, alors que les uns comme les autres peuvent accéder à Lille facilement en transports. C'est pire en 2024 que quand moi j'étais étudiant. Donc on est là, les 10 Sciences Po, et même si c'est contre-intuitif, on le fait ! Et à hauteur de ce qu'on est, des établissements qui accueillent 25 000 étudiants.

<https://www.leparisien.fr/etudiant/orientation/ecoles/au-moins-75-de-nos-eleves-sont-boursiers-comment-sciences-po-essaye-daider-les-lyceens-a-reussir-dans-lenseignement-superieur-GEVGYOGI5JHRZGI6IKWWWAVOCO4.php>



La Voix du Nord, mardi 2 juillet 2024

Dix collégiens portent le projet sur l'équipe olympique des réfugiés

BRUAY-SUR-L'ESCAUT.

Dix élèves de troisième du collège Jean-Macé de Bruay-sur-l'Escaut ont vécu une année scolaire hors du commun en participant au projet PEI (Programme d'études intégrées) proposé par Science Po Lille. Pour cette nouvelle édition, le thème était « Sport et engagement » en lien avec les Jeux olympiques de Paris. Les collégiens ont décidé de se pencher sur l'Équipe Olympique des Réfugiés, créée par le CIO en 2016.

Tout au long de l'année, les Bruaysiens ont travaillé en groupe pour préparer une soutenance orale, un rapport écrit et une saynète à présenter à Science Po Lille. Ils ont également eu la chance de se rendre au Ministère des Sports afin de rencontrer des membres de l'équipe et en apprendre davantage sur son rôle et son impact.

RENCONTRE AVEC JAMAL VALIZADEH, UN LUTTEUR IRANIEN

Pour illustrer leurs propos, les élèves ont pu dialoguer en distanciel avec Jamal Valizadeh, lutteur iranien sélectionné pour les Jeux olympiques. Cette rencontre leur a permis de découvrir le parcours et la détermination de



Les élèves ayant participé au projet PEI au sein du Ministère des Sports.

cet athlète réfugié. Le travail des élèves a porté ses fruits puisqu'ils ont décroché la deuxième place du concours et se sont vus offrir un séjour à Boulogne-sur-Mer.

« Cette expérience nous a permis d'acquérir de nouvelles compétences comme l'aisance à l'oral, le travail de recherches et le travail en groupe », confie Lilith. L'encadre-

ment pédagogique de ce projet a été assuré par les professeurs référents, Christine Yapi et Florent Andrzejewski qui ont accompagné les élèves tout au long de leur parcours.

Ils ont salué « leur implication, leur motivation et leur esprit d'équipe ». ■

PAULINE MICSKO (CLP)

► **Palmarès des lycées 2023 dans le Rhône****Aragon-Picasso à Givors progresse grâce aux "Cordées de la réussite"**

La publication des indicateurs des lycées - et depuis l'an dernier des collèges - par le ministère de l'Éducation nationale est scrutée par les parents. S'il faut prendre ces résultats avec des pincettes, ils permettent de dresser un portrait des établissements. Cette année, focus sur le lycée givordin.

Avec 95 % de taux de réussite au bac contre 86 %, en 2019, le lycée général et technologique Aragon-Picasso à Givors, a gravi des échelons ces cinq dernières années. À titre de comparaison, si on regarde cet indicateur, il s'en sort aussi bien que les lycées Saint-Exupéry ou Saint-Just à Lyon ou que René-Descartes à Saint-Genis-Laval, mais bénéficie toujours d'une image moins positive que ses pairs.

« Une mixité qui favorise la réussite »

« On a un point fort qui est l'équipe enseignante, investie et expérimentée. On a aussi une mixité qui favorise la réussite de tous », met en avant Sylvie Bonnet, proviseure adjointe depuis la rentrée dernière. Et cette mixité sociale et scolaire est portée selon elle par le dispositif des "Cordées de la réussite".

« Ce sont des programmes qui



Le lycée polyvalent Aragon-Picasso compte quelque 1 500 élèves dont un millier en voie générale. Photo Maxime Jegat

visent à lutter contre l'autocensure des élèves issus des classes sociales les plus modestes et qui n'osent pas. On est là pour leur montrer qu'il existe des cursus ambitieux dans l'enseignement supérieur et qu'ils sont tout à fait aptes à les suivre », explique Alain Azam, enseignant en histoire-géographie et référent du dispositif au lycée givordin. Le dispositif attire aussi des collégiens de milieux plus favorisés

de Givors et des communes alentour, ce qui contribue également à la mixité.

La première "Cordée" lancée il y a une dizaine d'années avec Sciences-po Lyon fonctionne toujours. Elle compte chaque année environ une vingtaine de lycéens. L'établissement d'enseignement supérieur met notamment à disposition des cours de méthodologie pour permettre aux lycéens de pré-

parer les concours. « On dégage du temps enseignant pour accompagner les élèves à l'appréhension de ces cours », précise Sylvie Bonnet. Ce qui n'est pas le cas de tous les établissements ayant ce partenariat avec Sciences-po. Petit à petit, d'autres "Cordées" ont été mises en place par exemple avec les écoles d'ingénieurs lyonnaises, l'Insa et Centrale.

« Ils peuvent se dire "pourquoi pas moi ?" »

Plus récemment, l'équipe pédagogique d'Aragon-Picasso a lancé la "Cordée santé". Le lycée propose ainsi un programme d'aide à l'orientation vers les métiers de la santé et du soin. C'est le dispositif qui attire le plus de jeunes aujourd'hui. L'objectif de toutes les "Cordées" est de permettre aux lycéens de rencontrer des étudiants et des professionnels pour affiner leur orientation. « Il faut que les élèves aient le maximum d'informations avant de faire leur choix. Ce qui fonctionne bien c'est de faire rencontrer à nos élèves actuels certains de nos anciens élèves qui ont intégré ces voies-là. Ça joue beaucoup. Ils peuvent se dire "pourquoi pas moi ?" », insiste Alain Azam. Deux autres mesures jouent selon elle, dans l'amélioration des résultats au bac : le tutorat élève-élève et "Accroche-toi", deux heures de soutien avec des enseignants et des services civiques. « On repère les élèves en difficulté en 2nde, en octobre-novembre, et on les accompagne jusqu'au moins les vacances de Pâques. Plus on a de chances d'avoir de bons résultats deux ans après », souligne Sylvie Bonnet.

● A.-L. Wynar



Saint-Chamond

Dix étudiants de Sciences Po Lyon découvrent le lycée hôtelier

Un partenariat lie Sciences Po Lyon et le lycée hôtelier dans le cadre des « Cordées de la réussite ». Découverte des attendus du supérieur pour les lycéens, découverte de l'enseignement professionnel pour les étudiants, des échanges riches pour tous.

Sciences Po a reçu les Courmiaux qui ont découvert l'Université de l'intérieur. Étonnement : le cours en amphithéâtre et le professeur isolé de ses étudiants. Difficile à imaginer pour eux qui ont l'habitude de la proximité et des échanges permanents pendant les cours avec leurs enseignants de cuisine, pâtisserie ou service.

« Cela nous fait plaisir de leur faire découvrir nos métiers, leur apprendre à reconnaître les ingrédients d'un cocktail, à goûter un vin », explique Marwann, élève en terminale bac service en salle, au lycée hôtelier. « Je ne pensais pas que boire un verre de vin mettait tant de sens en éveil », répond un étudiant.

Mardi matin, dix étudiants de Sciences Po Lyon sont venus découvrir et partager le quotidien de dix élèves de terminale cuisine, pâtisserie, service en salle. À première vue, rien de commun entre les deux formations. Pourtant, un partenariat lie Sciences Po et le lycée dans le cadre des « Cordées de la réussite ». « C'est une façon de présenter à nos élèves les attendus du supérieur et un mixage entre cultures et pédagogies si différentes qui ne peut être que positif pour tous », précise Maurice Marnas, professeur de service en salle.

Les rencontres se font en plusieurs temps. D'abord,

Création de cocktails et dégustation de vin

Mardi, c'était au tour des lycéens de recevoir les étudiants pour deux ateliers : création de cocktails et dégustation de vin. Ils étaient quatre binômes lycéens étudiants derrière le bar, les premiers apprenant aux seconds à réaliser un cocktail, à l'expliquer, à le « vendre » et à évaluer le prix de revient. Ceux qui constituaient le public devaient, lors de la dégustation, reconnaître les ingrédients utilisés. « Pas évident » admettaient les étudiants.

Puis, dans la salle voisine, dégustation de vin servi dans des verres spécifiques. Information sur le cépage, la nature du sol, l'environnement, la fermentation, et « il faut respecter quatre étapes : voir, sentir, déguster, analyser. Regardez le disque pour apprécier le degré d'alcool », expliquait Marwann alors que Maurice Marnas précisait



« Il faut bien respecter les proportions entre les ingrédients », expliquent Mathis et Noémie (à droite) à leur binôme de Sciences Po. Chacun concocte « son » cocktail. Les étudiants qui constituaient le public devront retrouver ces ingrédients. Photo Françoise Sutour

« c'est une des épreuves de leur bac ». Les étudiants, admiratifs, avaient beaucoup de questions à poser.

La rencontre a fait tomber beaucoup de préjugés

La rencontre entre deux mondes culturels et pédagogiques très différents a fait tomber beaucoup de préjugés.

En mai, à Lyon, sous le regard des lycéens, les étudiants feront un atelier macarons. « C'est pas gagné » assure l'un d'eux.

● De notre correspondante Françoise Sutour

Repères ► « Les Cordées de la réussite » pour faire tomber les barrières

« Les Cordées de la réussite » sont un dispositif national mis en place en 2008 dont l'objectif est double : lutter contre l'autocensure de certains lycéens et solliciter l'ambition scolaire quelle que soit la branche choisie. Or, relève Maurice Marnas « certains de nos élèves se brident, refusent d'envisager l'enseignement supérieur. Parce qu'ils préparent un bac pro, ils estiment que le supérieur n'est pas pour eux, que c'est compliqué, que cela coûte cher... »

Ce partenariat avec Sciences Po leur permet de découvrir l'enseignement supérieur de l'intérieur, ce qu'est un campus, le Crous (Centre régional des œuvres universitaires), à qui s'adresser pour obtenir une bourse... Cela leur ouvre des horizons et les stimule. Ce sont des rencontres très riches qui font tomber les barrières entre enseignement professionnel et enseignement général. »

Rennes : quand les étudiants de Sciences Po et apprentis boulangers s'entraident

Les apprentis en lycée professionnel et les étudiants de Sciences Po Rennes échangent leurs savoirs au cours d'ateliers, dans le cadre d'un programme spécifique.



Les étudiants en sciences politiques à Rennes ont mis la main à la pâte lors d'un atelier boulangerie avec des apprentis au lycée professionnel Louis Guilloux, jeudi 23 mars. (©Transmis à actu Rennes)

Par **Brian Le Goff**

Publié le 5 avr. 2023 à 17h32

Sciences Po Rennes a mis en place un programme d'études intégrées (PEI) entre ses étudiants et des apprentis de lycées professionnels d'Ille-et-Vilaine. Le but ? Que les uns puissent bénéficier des compétences des autres.

Ainsi, les étudiants participent à des ateliers professionnels avec des apprentis, tandis que ces derniers acquièrent aux côtés d'étudiants de nouvelles compétences, notamment en **expression orale et écrite**.

Apprendre à faire du pain

Sarah, étudiante à l'Institut d'études politiques (IEP) de Rennes, et **Martin**, apprenti boulanger pâtissier, participent à ce programme.

Jeudi 23 mars, Martin a accueilli avec d'autres apprentis plusieurs étudiants, dont Sarah, au lycée Louis Guilloux pour un atelier de fabrication de pain. Pour *actu Rennes*, tous les deux reviennent sur cette expérience.

« On nous a appris à faire des baguettes tradition et viennoises chocolat. D'abord, un professeur nous montrait la technique, puis, les apprentis étaient là pour nous **accompagner dans la pratique** », amorce Sarah.

Une autre image de soi et des autres

« On laisse vraiment les étudiants pratiquer et on les accompagne s'ils en ont besoin », abonde Martin. « Par exemple, pour mettre la farine sur la baguette, il y a un beau geste à faire », s'amuse Sarah, se souvenant avec Martin de la difficulté de « fleurir la baguette tradition » avec un petit mouvement du poignet.

« Oui, les étudiants pensaient que pour mettre la farine sur le pain, on la pinçait comme du sel, alors que pas du tout. On était donc là pour leur montrer comment faire », termine l'apprenti. Les étudiants en sciences politiques ont aussi pu apprendre la technique du pousse-pomme qui consiste à plier la pâte et à l'aplatir avec la pomme.



Nous les étudiants, on se dit qu'on n'est pas doué de nos mains. Mais, durant cet atelier avec les apprentis, on a pu se rendre compte qu'on était justement capables de faire quelque chose avec. En plus, on sentait que les apprentis avaient les connaissances quand on leur posait des questions.

Sarah Rollin

Étudiante et participante au PEI

Lors de la première année, il n'y avait pas d'**apprentis** lors des ateliers. Sarah explique qu'il s'agit d'une **plus-value** grâce à leur aide, mais aussi dans l'échange que ça engendre. Elle s'adresse à Martin qui confirme : « Au début, on vous impressionnait. Après, on s'est juste rendu compte qu'**on était tous pareil**. Ce programme, il permet en fait de faire **rencontrer deux univers** qui ne sont normalement **pas amenés à se croiser** ».

L'étudiante a aussi réalisé que les apprentis n'avaient **pas que de la pratique** dans leur formation. « Ils ont des cours théoriques, sur les types de farine et leurs caractéristiques par exemple. »

Éloquence et rédaction de CV et lettres de motivation

En retour des ateliers professionnels, les étudiants en sciences politiques **accompagnent des apprentis** dans la maîtrise de l'**éloquence** et la **rédaction des CV et lettres de motivation**.

Cet échange est une très bonne idée. On voit autrement les étudiants de Sciences Po. Enfin, l'éloquence, ce n'est pas quelque chose avec lequel on est à l'aise et qu'on fait beaucoup, donc ça peut vraiment nous aider.

Martin

Apprenti, participant au PEI

Sarah estime s'être **enrichie** avec ce programme. « Nos études sont très théoriques. Là, **on retrouve une certaine pratique** qui nous manquent presque finalement. »

A la fin du suivi du programme, les étudiants reçoivent un certificat de qualification professionnelle (CQP) et les apprentis reçoivent une attestation de formation validée par sciences Po Rennes et valorisable sur Parcoursup.

Sciences Po Strasbourg : un programme pour cultiver l'ambition des futurs étudiants boursiers

Isabelle Maradan

Pendant leurs vacances de printemps, 128 lycéens d'excellent niveau ont passé une semaine dans la peau d'un étudiant de l'Institut d'études politiques de Strasbourg. Le point d'orgue d'un programme visant à lever l'autocensure dans l'orientation. « Le Monde » est allé à leur rencontre dans le cadre de la Nuit de l'Europe, le 21 mai, au Cardo.

Les étudiants installés dans un amphithéâtre de l'institut d'études politiques (IEP) de Strasbourg, au Cardo, paraissent bien jeunes cet après-midi. Et pour cause. Pour l'instant, ces élèves de 1re ne font que s'imaginer étudiants ici. Leur rêve pourrait devenir réalité à partir de la rentrée 2023, s'ils réussissent le concours l'an prochain.

Vivre dans la peau d'un élève de cette prestigieuse école pendant leur première semaine des vacances de printemps fait partie du programme d'études intégrées – PEI, prononcé « paye » – dont 128 lycéens de la région Grand-Est bénéficient cette année.

A l'heure de la pause, Dorssaf Sayari et Lucas Morin-Haas, élèves au lycée Robert-Schuman à Haguenau, à une trentaine de kilomètres de là, assurent en chœur qu'ils ont « trois fois plus de chances d'avoir le concours avec PEI ». Selon le dernier bilan fourni par l'école, plus de quatre élèves sur dix, participant à ce programme et se présentant au concours, parviennent à intégrer un IEP, alors que le taux de réussite moyen au concours est de 13 % seulement.

« Nous avons actuellement 30 % de boursiers dans l'école. Nous progressons », se réjouit Anne-France Delannay, responsable de ce programme. A l'initiative du Réseau Sciences Po, il s'est déployé depuis 2007 dans sept IEP. Lancé à Strasbourg avec un seul lycée de la ville, PEI implique désormais trente-trois lycées de toute la région Grand-Est.

Des professeurs référents y repèrent des élèves issus des catégories populaires et vivant dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville ou des territoires ruraux. Ils les accompagnent tout au long de l'année dans la préparation du concours commun aux IEP du Réseau Sciences po, dont celui de Strasbourg.

« Supermotivé »

Cet après-midi, Anne-France Delannay y dispense le cours de méthodologie de la dissertation. L'enseignante sait ce qui se joue ici : « Notre objectif est de réussir à cultiver l'ambition et à lever l'autocensure dans les projets d'orientation des élèves, afin qu'ils ne s'orientent pas en fonction de leur origine sociale ou géographique. »

Devenue maîtresse de conférences en sciences de gestion, Anne-France Delannay a bien connu l'autocensure. En 1992, la lycéenne d'Arras, dans le Pas-de-Calais, n'a pas osé se présenter au concours de Sciences Po. Elle doit son intégration à l'IEP à sa mention très bien au baccalauréat. Ses parents n'ont pas fait d'études.

Ceux de Lucas Morin-Haas non plus. Son profil ressemble fort au portrait-robot de l'élève ciblé par le programme. Sa mère s'est arrêtée en fin de collège, son père au bac professionnel. Futur boursier, il sera, à ce titre, exonéré des frais de scolarité de l'IEP, s'il l'intègre. « Supermotivé », le lycéen anticipe déjà le coût de sa vie étudiante en remplissant des rayons de supermarché tous les samedis. Il sera le « premier étudiant de la famille ».

« De belles carrières »



Bilan à l'appui, l'enseignante se réjouit de constater que « les bénéficiaires du programme qui échouent ou ne se présentent pas au concours poursuivent des études ». Selon la dernière enquête réalisée par l'école, la majorité d'entre eux (60 %) ont rejoint les bancs de l'université, principalement en droit, à la rentrée 2021.

« Rater le concours n'empêche pas de faire de belles carrières », abonde Fabrice Robardey, professeur référent de PEI au lycée Jean-Jacques-Henner, à Altkirch, dans le Haut-Rhin. Le parcours de Jawad, l'un de ses anciens élèves, illustre parfaitement son propos. Après un échec au concours, le lycéen a entamé des études de droit avec l'idée de le repasser. « Il a finalement poursuivi jusqu'au master en droit international, à Zurich, et il travaille aujourd'hui dans un grand cabinet d'avocats au Luxembourg », se réjouit l'enseignant.

Au fil d'une année d'accompagnement, Fabrice Robardey voit l'horizon de ses élèves s'élargir, comme cela a été le cas pour Claire. Avec 19,5 de moyenne générale, cette ancienne élève, bénéficiaire du PEI, a commencé à s'imaginer en prépa à Fustel-de-Coulanges, lycée du centre-ville de Strasbourg, puis au lycée Henry-IV, à Paris. « Claire a finalement osé tenter Sciences Po Paris. Elle a été prise. Elle est partie en troisième année près de New York et a opté pour le master de journalisme de l'école », se réjouit le référent. Il compare : « Nous sommes comme des coachs sportifs. Nous préparons les jeunes progressivement, d'abord au niveau régional, puis national. »

Ouverture culturelle

La responsable du programme ajoute que les recalés au concours sont « de plus en plus nombreux à aller vers des filières sélectives ». En 2021, un ancien bénéficiaire du programme PEI sur dix a intégré une classe préparatoire aux grandes écoles.

Entre ce printemps et le prochain, les élèves de 1re sélectionnés cette année pour le programme auront étudié trois semaines au sein de l'IEP – tous frais payés – sur leurs petites vacances. Fabrice Robardey voit ses élèves revenir « avec des étoiles dans les yeux ».

L'objectif des séjours à l'IEP est aussi de faire découvrir les opportunités de la vie étudiante, du restaurant universitaire au musée. A une quinzaine de minutes à pied du Cardo, un autre groupe de futurs boursiers du supérieur écoute avec attention la conférencière du Musée Vodou.

Cette semaine, les stagiaires passeront également un après-midi au Musée Tomi-Ungerer et une soirée à l'opéra. Une première pour la quasi-totalité d'entre eux, à l'instar de Mona Larraj, 17 ans. « Première fois en internat, sans mes parents, à Strasbourg, et à l'opéra », liste-t-elle. Face à un amas de coulées de cire, dont elle vient d'apprendre qu'il s'agit d'une divinité vaudoue, la lycéenne de Troyes se dit à la fois « intimidée par la grande ville » et « contente de sortir de son élément ».

Chloé Becker, 19 ans, qui accompagne le groupe, a connu cela. L'ancienne bénéficiaire du PEI est originaire de Forbach, en Moselle. Actuellement en deuxième année à l'IEP, elle s'implique auprès de ces lycéens pour « rendre ce qu'elle a eu ».

Montée en puissance

« Dire merci et donner aux autres », c'est aussi ce qui a poussé Camille Dupont, 30 ans, à accompagner la montée en puissance du PEI. Elle a intégré l'IEP de Strasbourg en 2009, après avoir bénéficié du programme à Lille. Soucieuse de « partager [son] expérience et voir ce qui pouvait être développé », elle a proposé son aide. Anne-France Delannay lui a ouvert sa porte.

A l'époque, seulement une dizaine d'élèves du lycée Jean-Monnet, à Strasbourg, étaient concernés par ce qui n'était alors qu'une préparation du concours. Le réseau des lycées partenaires s'est progressivement élargi. Le programme s'est enrichi des immersions à l'IEP, du parrainage de chaque bénéficiaire par un étudiant et des activités culturelles.

Camille Dupont travaille aujourd'hui à Londres pour une fondation. La jeune femme – « issue d'un milieu minier » et « habituée à une grande diversité sociale et ethnique » – est chargée de « la diversification des profils dans les médias ». Treize ans après son entrée à l'IEP, elle n'a pas oublié « les efforts » et « la pression » pour « s'intégrer socialement » à son arrivée, quand d'autres lui semblaient « naturellement à leur place ». Le programme PEI s'étend désormais au collège, à partir de la 4e, afin d'élargir le spectre des élèves susceptibles de se sentir « naturellement à leur place » à Sciences Po. Un défi.

Cet article est réalisé dans le cadre de la Nuit de l'Europe, organisée samedi 21 mai 2022 par Sciences Po Strasbourg en partenariat avec Le Monde. Événement gratuit et tout public.

Montauban

Les élèves du collège Azaña en visite au tribunal judiciaire

Plusieurs élèves du collège Azaña ont assisté à une comparution immédiate au tribunal judiciaire vendredi 12 janvier, dans le cadre d'un projet pédagogique baptisé Dispo.

Vendredi 12 janvier, 10 élèves de classes de troisième du collège Manuel-Azaña ont investi le palais de justice de Montauban. Ils ont pu découvrir le monde judiciaire en assistant à un procès en comparution immédiate. L'établissement montalbanais participe une nouvelle fois au programme Dispo.

Labellisé cordée de la réussite et développé par Sciences Po Toulouse, ce dispositif a pour mission de révéler et d'accompagner les ambitions des élèves vers les études supérieures longues. Pour ce faire, les élèves des classes de quatrième à terminale doivent préparer une représentation sur thème imposé. Cette année, les candidats au brevet vont faire face à la vérité. Trois fois dans l'année, des étudiants de l'Institut d'études politiques Toulouse se déplacent dans chaque établissement pour apporter un support méthodologique, développer des compétences orales et écrites aux élèves.

Des échanges avec des magistrat du siège et du parquet

Après avoir assisté à une comparution immédiate et obtenu un échange privilégié avec les magistrats du siège et le procureur de la République, les 10 élèves du collège Azaña ont toutes les cartes en main pour créer leur représentation.

« On a décidé de réaliser une scène de théâtre d'un tribunal qui propose une affaire avec plusieurs vérités. Venir au palais de justice nous permet de mieux comprendre notre sujet et de nous donner des idées pour notre représentation », confie Ilyes Lasfar, élève au collège Manuel-Azaña. Une demi-journée par mois de cours est banalisée pour aider les élèves à préparer au mieux cette échéance.

« Ces jeunes se connaissent bien, ils ont participé au même programme en quatrième. Il est important de dire qu'ils sont tous volontaires. Ce projet demande beaucoup de temps et d'efforts en plus de leurs devoirs», témoigne Magali Begue, professeur documentaliste et référente du programme Dispo au collège Azaña.

Le compte à rebours est lancé, plus que deux mois avant la représentation finale les 6 et 7 avril au musée Soulages à Rodez, en Aveyron.

Paul Gazut



Les 7 Sciences Po du réseau

• Aix-en-Provence • Lille • Lyon • Rennes • Saint-Germain-en-Laye • Strasbourg • Toulouse •